

850

22 JANVIER 1945

345

E 27/9911/1

Le Général H. Guisan
au Chef de l'Etat-Major Général de l'Armée, J. Huber

L SECRET

Quartier Général de l'Armée, 22 janvier 1945

L'ampleur et les succès initiaux de l'offensive russe sur le front oriental nous obligent à envisager la situation qui se présenterait au cas où les armées soviétiques gagneraient encore du terrain vers le centre de l'Europe et où leur pénétration jusqu'en Bavière ou au Tyrol, par exemple – c'est-à-dire au-delà de la ligne de démarcation prévue par les Alliés pour l'occupation de l'Allemagne –, constituerait une menace directe pour notre territoire.

Cette menace pourrait revêtir des formes diverses, soit du simple fait de l'avance éventuelle des armées russes sur tels axes et dans tels délais; soit par les répercussions que cette avance pourrait avoir sur les opérations des autres armées belligérantes; soit par les mouvements d'éléments civils dans les régions menacées.

Il faut enfin ne pas perdre de vue certains problèmes d'ordre intérieur qu'un développement croissant des victoires russes pourrait entraîner, simultanément, dans notre pays.

Je vous prie donc de faire établir une *appréciation de situation*, et, sur la base qu'elle vous fournira, de mettre en chantier les *études d'état-major* relatives à la concentration de nos forces et à la manœuvre défensive destinées à parer à cette nouvelle forme de danger.

ANNEXE

E 27/9911/1

Rapport du Chef du Service de Renseignements
et de Sécurité de l'Etat-Major Général de l'Armée, R. Masson

Copie

Quartier Général de l'Armée, 25 janvier 1945

[...]¹*Aspect politique du problème.*

a. *Situation générale.* Les victoires russes du «maréchal» Staline suscitent dans tous les pays un «enthousiasme révolutionnaire». C'est le règne de la confusion entre les conquêtes militaires de l'armée russe et la valeur de la doctrine communiste. Nous serons à l'aube d'un vaste mouvement social, dont il est difficile de prévoir l'aboutissement, l'attitude des Anglo-Saxons et notamment de la France pouvant l'influencer dans un sens ou dans l'autre.

b. *Situation de la Suisse.* Il est peu probable que notre pays échappe à cette intoxication collective, le virus communiste existant déjà chez nous. Les événements de novembre 1918 prouvent que cette doctrine n'aurait pas besoin d'être véhiculée par *l'armée soviétique* à proximité de nos

1. *En réponse à la demande du Général, R. Masson donne une appréciation de la situation en Europe et envisage trois hypothèses sur l'évolution ultérieure de la guerre.*

frontières². L'épreuve de force aura lieu à l'intérieur de notre pays. Son résultat dépendra de la fermeté du gouvernement et de la discipline de l'armée, si cette dernière devait intervenir sous la forme d'un *service d'ordre*, en cas de troubles intérieurs.

Conclusion:

– Que l'Allemagne soit prochainement battue et doive se soumettre à une capitulation sans conditions;

– Que l'Allemagne poursuive la lutte dans son réduit;

– Que certains éléments de la Wehrmacht soient finalement rejetés sur la frontière suisse;

– Que des troupes russes y apparaissent également au cours du développement de la dernière bataille;

cela ne saurait modifier le problème de notre défense nationale.

En effet:

a. Si nous sommes menacés par un danger *militaire*, nous aurons à y répondre par un dispositif stratégique, selon un plan d'opérations adapté aux exigences du moment. Dans le cas de la défense de notre frontière nord-est, peu importe que nous ayons devant nous une menace «russe» ou «allemande». Notre dispositif, basé sur l'exploitation du terrain sera identique, par exemple entre Sargans et Bâle, quel que soit l'agresseur.

b. Si nous devons nous opposer à une irruption plus ou moins massive d'éléments étrangers (cherchant à quitter le territoire allemand) nous en revenons à la formule du «service d'ordre militaire à la frontière» (renforcement des troupes de surveillance par armée de campagne etc.).

c. Si nous sommes menacés par un *danger politique*, suscitant des troubles à l'intérieur, l'armée aurait sans doute à remplir sa mission de «maintenir l'ordre». Il est impossible de connaître d'avance l'ampleur et les caractéristiques de l'intervention éventuelle de l'armée dans une situation aussi imprécise que mouvante³.

Quelle que soit l'hypothèse (militaire ou politique) susceptible de se réaliser prochainement, on peut admettre que notre service de renseignements pourra alerter suffisamment tôt le commandement de l'armée pour permettre à ce dernier de prendre à temps toutes mesures utiles.

C'est dire que, (compte tenu de l'effort intellectuel qu'il importe de constamment soutenir pour «s'imaginer» l'avenir) nous n'estimons pas nécessaire de modifier, sous quelque aspect que ce soit, les modalités de notre défense nationale. Les divers «ordres d'opérations» élaborés depuis 1939 en fonction de la constellation politico-militaire du moment, ont toujours répondu aux exigences stratégiques et tactiques de notre situation spéciale⁴.

2. Cf. *DDS*, vol. 6, N° 470.

3. Cf. *le PVCF du 27 février 1945* (Massnahmen zum Schutze der verfassungsmässigen Ordnung) (E 1004.1 1/454) et *l'ordre secret du Chef de l'EMG du 22 avril 1945* (E 2801/1967/77/8).

4. Cf. E 5795/282 à 293.

Le 26 janvier, le Chef de l'EMG, J. Huber, adresse un rapport (non reproduit) au Général: les mesures envisagées face à l'avance russe sont récapitulées.